


## FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT OU DE MISE A JOUR D'UN FOURNISSEUR

CADRE A REMPLIR PAR ACHETEUR								
SOCIETE								
Création Fournisseur :								
OUI			NON					
Mise à jour des données :								
OUI			NON					
Article concerné par la création du fournisseur :								
CADRE A REMPLIR PAR LE FOURNISSEUR								
RAISON SOCIALE			diag2act titanium					
Statut juridique			SAS		N° SIRET		951853266 00017	
N°TVA			FR 90951853266		Code NAF		7022Z	
IBAN			FR76 1741 8000 0100 0115 8166 845					
SWIFT CODE			BIC SNNNFR22XXX		(Joindre un relevé d'identité bancaire)			
Condition de paiement			- 30 Jours Fin de mois		- 45 jours fin de mois		- 60 jours net	
<p><i>Tout autre condition de paiement ne seront acceptées sauf dérogation. Un paiement d'avance sur justificatif de facture proforma pourra être accepté sur une première commande.</i></p> <p><i>Les factures sont à adresser à : <a href="mailto:compta@forecreu.com">compta@forecreu.com</a></i></p> <p><i>Les relevés de facture sont à envoyer à : <a href="mailto:gkapusta@forecreu.com">gkapusta@forecreu.com</a></i></p> <p><b>Proposé 7 jours, date de facture selon Offre-2023-5_SOC FORECREU.pdf</b></p> <p><b>Ou avance 30 %, puis facturation 70% par jour effectif avec délai de paiement 30 jours fin de mois.</b></p>								
Adresse			22 rue du Champ de Blond, Persignat, 63260 Aubiat					
Contact commercial			Patrick DELABORDE					
Téléphone			06 71 92 60 63					
E- Mail			patrick.delaborde@diag2act-titanium.fr					
Contact comptabilité			Patrick DELABORDE					
Téléphone			06 71 92 60 63		Fax			
E-Mail			patrick.delaborde@diag2act-titanium.fr					
Avez-vous une responsabilité civile ? (Joindre une attestation)							OUI	NON
Avez-vous une certification assurance qualité ? (Joindre les certificats)								
ISO 9001	OUI	NON	ISO 13485	OUI	NON	ISO 14001	OUI	NON

ISO 45001	OUI	NON	ISO 17025	OUI	NON	AUTRES :	
Accepteriez-vous un audit de votre système qualité par FORECREU						OUI	NON
Accepteriez-vous un audit inopiné par un organisme notifié						OUI	NON
<p><b>Le fournisseur s'engage à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter le règlement REACH (EN 1907 /2006)</li> <li>- Respecter la directive RoHS (2002/95/CE-2008/98/CE-2011/65/UE-(UE)2017/2102)</li> <li>- Respecter l'absence de radioactivité</li> <li>- Nous adresser annuellement le modèle de déclaration des minéraux de conflit (CRMT) disponible sur Internet : <a href="https://www.responsiblemineralsinitiative.org/reporting-templates/cmrt/">https://www.responsiblemineralsinitiative.org/reporting-templates/cmrt/</a></li> <li>- Nous fournir des produits conformes à l'exigence DFARS 252-225-7014</li> <li>- Signaler toutes modifications ou retrait de certifications</li> <li>- Nous communiquer les FDS à jour suivant la réglementation</li> <li>- Nous fournir les Fiches techniques à jour pour l'achat de produit</li> <li>- Nous avertir d'un arrêt produit ou toute modification dans un délai de six mois précédant le changement</li> <li>- S'efforcer à réduire et à maîtriser les impacts de ses activités sur l'environnement : EN-00380 à compléter</li> <li>- Nous transmettre un accusé de réception dans un délai de 5 jours ouvrés, attestant de la bonne réception de la commande et engageant le fournisseur à nous livrer dans le délai confirmé ; et suivre nos spécifications d'achat mentionnées, nos plans, et toutes autres mentions notifiées sur la commande.</li> <li>- Nous avertir d'un retard de livraison</li> </ul> <p>Toutes livraisons non conformes à la commande feront l'objet d'une réclamation fournisseur avec reprise de la marchandise, avoir et actions correctives...</p> <p>Tous nos prestataires sont évalués suivant deux critères : conformité produit et taux de service</p>							
<b>VISA FOURNISSEUR</b>				Cachet et Signature suivie de la mention « lu et approuvé » :   Patrick DELABORDE Conseil et Formation			
Nom	Patrick DELABORDE						
Fonction	Dirigeant / Consultant						
Date	23/11/2023						

*La validation du fournisseur est actée par :*

- *Le Responsable Achat qui vérifie que le document est dûment complété avec l'annexe EN-00380.*
- *Le Directeur Administratif et Financier qui vérifie les données bancaires et s'assure de la solvabilité du fournisseur.*

*Le service comptabilité crée le fournisseur dans l'ERP avec toutes les données renseignées. L'enregistrement, l'annexe et les documents associés sont ensuite archivés.*

*Un fournisseur est déclaré non actif si la date de la dernière commande d'achat et/ou date de facturation et/ou date de création du fournisseur est inférieure à trois années. La réactivation passe obligatoirement par l'envoi du Formulaire EN-00003 pour une Mise à jour des données et de l'annexe EN-00380.*